

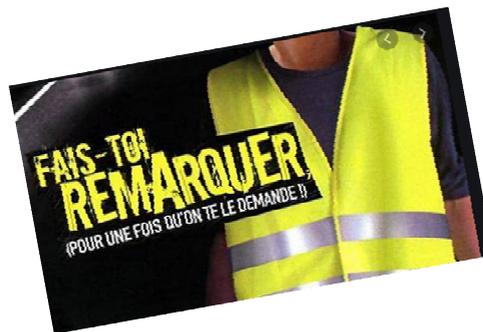
Commune de Saint Laurent du Bois

LES INFOS : OCTOBRE 2021

MESSAGE AUX ECOLIERS

ON NE VOUS VOIT PAS 😞

La nuit tombe de plus en plus tôt. Pensez à mettre un gilet pour qu'on vous voit bien quand vous vous rendez à l'école ou à l'arrêt de bus.



OUVERTURE MAIRIE VACANCES DE LA TOUSSAINT



2021		octobre		
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
18	19	20	21	22
OUVERT 9H-13H	OUVERT 9H-13H		OUVERT 9H-13H	OUVERT 9H-13H
25	26	27	28	29
FERMÉ	OUVERT 9H-13H		FERMÉ	FERMÉ
2021		novembre		
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
01	02	03	04	05
FERMÉ	FERMÉ		OUVERT 9H-13H	FERMÉ
08	09	10	11	12
OUVERT 9H-13H	OUVERT 9H-13H		OUVERT 9H-13H	OUVERT 9H-13H

LES CELEBRATIONS/COMMÉMORATIONS EN MAIRIE

Mariage de Benoit LABARBE et
Valérie BONNAL le 14 août 2021



Baptême civil le 3 juillet 2021
de Mael MERCADIER
CHOUCOUTOU, né le 14 mai
2019,



Commémoration du 8 mai en
comité restreint en raison de la
COVID



AVANCEMENT DU PROJET AMENAGEMENT DU BOURG



Les panneaux « St Laurent du Bois » à l'entrée et à la sortie du bourg ont été déplacés permettant le positionnement de ralentisseurs et de radars pédagogiques.



L'enfouissement du réseau et la mise en place des nouvelles lampadaires devraient être terminés, nous l'espérons, pour début 2022.

Réunion publique: le 7/10/2021

Une quarantaine de personnes sont venues à cette réunion publique où les plans du futur aménagement du bourg ont été dévoilés. Avec un démarrage des travaux prévu pour septembre 2022, ce projet s'étalera sur 3 à 4 ans. Représentant un budget d'environ 700.000 € HT, qui inclut le coût d'enfouissement des lignes télécoms, électriques et l'éclairage public, les subventions à la hauteur de 500.000 € sont attendues. La commune remercie le Département, l'Etat, l'Agence de l'eau Adour Garonne, le Syndicat d'Énergie Electrique de Gironde (SDEEG) pour leur aide financière importante dans ce projet. Une copie du projet est consultable sur notre site internet www.stlaurentdubois.fr (rubrique actualités et rubrique publications).



AUTRES TRAVAUX 2021

**Réfection de la route VC Griffon
et de la route VC Rousset**

*Coût total pour les 2 routes :
21.549,50 € HT*



**Installation de la climatisation
dans la salle des fêtes en août
2021.**

Travaux suivis par M. Philippe
SANCHOT et M. Sébastien
BOLZON.



**Reliure professionnelle
des fichiers d'Etat-Civil.
Achat d'une machine à
relier afin de préserver
l'histoire de la commune et
de se mettre aux normes.**



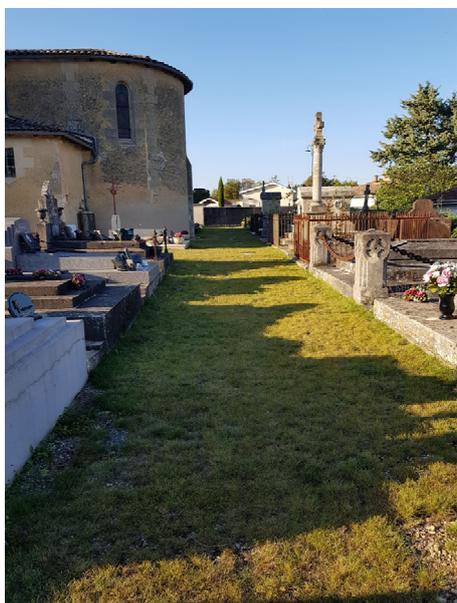
**Mise en ligne d'une rubrique sur
la vie économique de la
commune où toutes les
entreprises de la commune sont
répertoriées. Nous remercions
Killian LEDEZ qui a pris ce travail
très au sérieux.**



Site internet: www.stlaurentdubois.fr (rubrique vie économique)

TRAVAUX CIMETIERE

Mise à jour du cimetière : au cours de son travail chez nous, Killian LEDEZ a refait l'inventaire des tombes afin d'identifier et de procéder au piquetage des concessions appartenant désormais à la commune suite à l'arrêté d'abandon de 2013. Il a aussi créé un fichier Excel qui recense les propriétaires et la durée de chaque concession. Notre secrétaire de mairie avec Geneviève AIMASSO travaillent depuis plusieurs mois sur ce sujet ; le plan du cimetière est en cours d'actualisation et est consultable en Mairie.



Concernant **l'entretien des allées**, l'entreprise COUCOU JARDIN a procédé au désherbage thermique, qui était à effectuer avant de semer des graines spécifiques pour enherber le cimetière de façon durable. Nous devons attendre l'automne pour que les graines prennent.

Cette période transitoire, en raison de l'interdiction d'utiliser les désherbants à base de glyphosate n'a pas été très satisfaisante pour les élus comme pour les usagers. Cependant, elle était nécessaire pour réfléchir à la meilleure solution possible à moindre coût pour la commune. Un exemple de résultat de ce procédé peut être vu dans notre village voisin, Gornac (voir photo).

VISITES ET BENEDICTION - TOUSSAINT.

Visite et bénédictions dans les cimetières

samedi 30 octobre à 18h - cimetière de St Laurent du Bois

**Pour le calendrier des messes, merci de vous référer au panneau
d'affichage à l'église.**

AUTRES DECISIONS/REFLEXIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LES COMPTES RENDUS SONT DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE ET AFFICHES A L’AFFICHOIR A COTE DE L’ECOLE



Avenir du bâtiment « Ancien Cinéma »/atelier municipal : ce bâtiment aujourd’hui utilisé par les associations et les agents techniques sera démoli en raison de sa vétusté et du danger qu’il représente. Cette opération permettra la réalisation de plus de parking pour la salle des fêtes/école/mairie. Un autre bâtiment sera construit sur un terrain à proximité qui appartient déjà à la commune.

Aide au BAFA: (délibération du 02/09/2021) : le Conseil Municipal décide à l’unanimité d’accorder une aide à hauteur de 200€ pour toute personne habitant la commune, souhaitant suivre une formation de BAFA et, ceci, sans conditions de ressources de la famille. Le paiement de cette aide sera effectué uniquement après réception de la facture prouvant que la formation entière (formation générale et approfondissement) du BAFA aura été effectuée.

Achat licence IV: Suite à la vente de cette licence et à la demande adressée à la mairie par le préfet de la Dordogne pour accorder son transfert, le Conseil, compte tenu qu’il s’agit de la dernière licence de la commune et de la difficulté qu’elle pourrait avoir pour en obtenir une autre, a décidé de refuser ce transfert et par conséquent de proposer son achat au nouveau propriétaire (Cout 14 800€). Le Conseil confirme son ambition de réouverture d’un restaurant sur la commune.

Lumières de Noël: A noter qu’il n’y aura pas de lumières pour Noël cette année en raison des travaux d’éclairage, sauf sur la place de la Mairie.

Terrains/Reconstruction dans le bourg: Deux bailleurs (Gironde Habitat et Aquitanis) montrent un intérêt pour pouvoir reconstruire sur les terrains disponibles dans le bourg. Le Conseil continue sa réflexion et les interrogations (implantations des bâtiments/possibilité d’une construction participative/parkings/la qualité des constructions ...) mais conscient que ce point bloque la révision de la carte communale et par conséquent la durabilité de notre RPI et école, le Conseil souhaite prendre une décision avant la fin de l’année. Une réunion publique sera organisée afin d’aborder ces futures constructions.

AUTRES DECISIONS/REFLEXIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Impôts locaux: Comme vous avez pu le constater, le Conseil a voté lors de l'élaboration du budget communal en avril de ne pas augmenter le taux des impôts locaux. Au niveau de la Communauté de Communes, une augmentation a, par contre, été votée.

« **Point lecture:** Suite à très peu d'inscriptions au point lecture (2-3 personnes) depuis sa réouverture en 2019, M. le Maire demande au Conseil s'il souhaite maintenir ce service. Effectivement la COVID a causé sa fermeture temporaire mais même avant, le service ne semblait pas intéresser beaucoup de personnes. Le Conseil décide donc de fermer définitivement ce service en raison de sa très faible fréquentation et du travail qu'un tel service engendre pour les bénévoles».

POINTS AGENTS DE LA COMMUNE

Nous souhaitons la bienvenue à Anouk CHOFFEY (agent technique chargée de l'entretien des espaces verts et de l'entretien courant des bâtiments de la commune). Nous remercions également Katia CARON pour le travail qu'elle a effectué avec grande satisfaction durant les années de congé parental de Vanessa MERCADIER (agent technique polyvalent – cantine/ surveillance des enfants/entretien des bâtiments de la commune).



CHIENSERRANTS

S.A.C.P.A. (recueil des chiens errants) : La commune a signé un nouveau contrat avec cet organisme payant pour la capture des animaux errants.



Procédure à suivre par les administrés pour les chiens errants : essayer de le récupérer et informer la mairie afin que le SACPA puisse intervenir chez vous pour la mise en fourrière (si le chien est identifié, le SACPA contactera le propriétaire afin qu'il puisse le récupérer à la fourrière en payant les frais engendrés par la capture et gardiennage). La mairie ne se déplacera pas si le chien n'est pas capturé car souvent le temps d'intervenir, les chiens ne sont plus là. Cependant en cas de chien agressif, il est demandé de ne pas s'approcher et d'en informer la mairie.

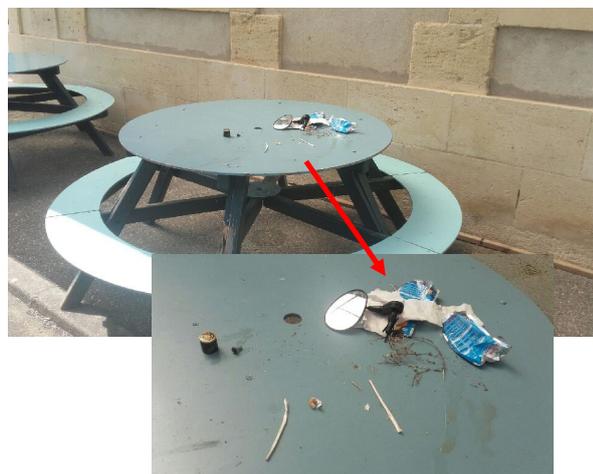
SITUATION TOUJOURS TRES FRAGILE DE NOS 3 ECOLES/4 CLASSES

Le nombre d'élèves sur l'ensemble de nos 4 classes du RPI (Regroupement Pedagogique Intercommunal) s'est monté à 78 élèves, contrairement au 65 initialement prévus. La situation reste cependant toujours très fragile, mais nous espérons que cette nouvelle donne permettra de prolonger, voire arrêter la mise en sauvegarde et la fermeture d'une des 4 classes de notre RPI.



DEGRADATION DE LA COUR DE L'ECOLE

Canettes de bières, encadrements de fenêtres abimés, mégots de cigarettes ... trouvés régulièrement dans la cour d'école depuis cet été.



Nous demandons aux usagers de la cour de l'école en dehors du temps scolaire de mieux respecter ces lieux ainsi que la tranquillité de voisinage.

POINT : ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Comité des Fêtes : Une randonnée pédestre a pu être organisée le dimanche 13 juin dernier au départ de notre village, en direction du lac de Saint-Martial. Un petit groupe de marcheurs (25 participants) a parcouru 7 km sous un soleil de plomb. Autant dire que les boissons fraîches qui nous attendaient à l'arrivée ont été des plus appréciées. S'en est suivi un déjeuner à l'ombre des arbres, style auberge espagnole, dans une ambiance très agréable, conviviale et chaleureuse.



Je tenais à formuler quelques remerciements en lien avec cette chaude journée, à savoir :

- En premier lieu, un **GRAND MERCI** pour la bonne humeur, la gentillesse et le dévouement de toutes les personnes présentes à cette manifestation,
- Un **GRAND MERCI** aussi à Patricia et René DA FRE qui ont parfaitement déterminé le circuit. Ils restent nos référents en matière de guides à travers vignes et forêts,
- Un **GRAND MERCI** également à Jean DA FRE et Philippe SANCHOT pour toute la partie logistique très bien assurée – coordination parfaite !!

Vivement la prochaine randonnée ...

Une soirée raclette avec un vide grenier le lendemain (20 et 21 novembre), ainsi qu'une soirée en fin d'année (11 décembre) sont prévus.



**NOUS COMPTONS SUR VOUS
ET VOUS ATTENDONS NOMBREUX !!**

Sylvie Brau

Présidente du Comité des Fêtes de Saint Laurent du Bois

Société de Chasse : Une AG a eu lieu le 1er septembre - le bureau reste inchangé. Malheureusement la vente de cartes de chasse est en baisse chaque année. La société a fabriqué plusieurs cages dernièrement en prévision des lâchers de petit gibier. Elle remercie M. Patrick TURANI pour son aide. Les battues ont lieu plusieurs weekend dans la saison - cette démarche est nécessaire pour réguler le gros gibier et limiter des dégâts causés dans les champs des agriculteurs autour.

A.A.P.I. : de nombreux goûters ont été distribués aux enfants des écoles. Le carnaval sur le thème de l'art s'est résumé à un feu et un goûter. En juin, des mini kermesses sous forme de jeux ont été organisées. **Un vide grenier sera organisé le 20 novembre 2021 à St André du Bois.** Il est prévu une vente de chocolats, une tombola et spectacle (si possible) en fin d'année.



ENTRAIDE CHEZ NOUS.fr

Tel. 05.56.61.90.18 La Réole et 05.56.71.81.76 CdC Rurale de l'Entre deux mers.



Cette association met en relation des bénévoles avec des personnes isolées, en perte de mobilité, dans le but d'améliorer leur quotidien en leur rendant de petits services : visites, accompagnement, livraison de courses ou médicaments, aide administrative, petits bricolages, sorties des animaux, etc.

Photo: Signature de la convention à la salle des fêtes de St Laurent du Bois en présence de M. Suzanne, Sous-préfet de Langon, M. le Président du Pole Territorial Sud Gironde et M. le Président de notre CdC Rurales Entre Deux Mers.

LES MISSIONS LOCALES

Elles s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans sans emploi ni formation.

Elles interviennent sous forme de missions diverses : trouver un emploi, un stage, une formation (possibilité de rémunération sous conditions), orientation à l'aide de logiciels, découverte de métiers, possibilité de faire un bilan santé complet, rencontre avec un psychologue gratuitement, aide pour les demandes et l'obtention de la carte vitale, une mutuelle ou un dossier MDPH, conseil juridique, contrat de travail, logement, amendes, possibilité de location de scooter à prix modique etc.

N° de téléphone de la Mission Locale de Cadillac : **05.57.98.02.98**

FRANCE SERVICES / INFORMATIQUE

Malorie Gourraud est nommée pour 2 ans à la CDC. Elle est conseillère numérique et animatrice de FRANCE SERVICES et échange depuis le 6/9 avec les municipalités dans le but de recueillir les besoins en informatique de chaque commune pour pouvoir adapter les actions futures entièrement gratuites. Un questionnaire va vous être prochainement distribué.

Cet accompagnement s'adaptera à tout le monde, du plus jeune au plus âgé et pourra être collectif ou individuel, voire être un regroupement de certaines communes de la CDC. Pour les plus jeunes, cela peut être une sensibilisation des dangers d'internet avec un atelier parentalité. Pour les jeunes en recherche d'emploi/stage, aide à la création d'un C.V. Pour d'autres, sensibilisation aux enjeux du numérique : maîtrise des réseaux sociaux, protection des données, etc.

Cet accompagnement sera mis en place en 2022

Récupération en conteneurs

Service public des déchets

- ⇒ 2 conteneurs à votre disposition près de chez vous :
 - Un conteneur pour les **ENCOMBRANTS**
 - Un conteneur pour la **FERRAILLE**
- ⇒ Consignes :
 - Maximum, 1 m³ par foyer
 - Autres déchets (mobilier, électroménager, ...) à déposer en déchèterie

Le Pian sur Garonne

Mardi 23 novembre 2021 de 9h à 16h

Près des tennis

Renseignements : 05 56 62 27 70 – contact@sictomsudgironde.fr

VÉRIFIER VOTRE INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE



Suite aux changements, même si c'est la mairie qui est chargée de vous inscrire sur la liste électorale, celle-ci est maintenant centralisée. Les radiations peuvent être effectuées par la mairie mais aussi par l'office centralisateur.

Vous pouvez vérifier votre inscription sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Documents à fournir si inscription en mairie :

**un justificatif de domicile de moins de 3 mois, à votre nom et mentionnant l'adresse de votre domicile sur la commune.*

VOUS AVEZ DES QUESTIONS CONCERNANT UNE FUTURE EXTENSION/UNE PISCINE/D'AUTRES CONSTRUCTIONS:

Intervention d'un agent de l'espace droit des sols, notre service d'instructeur pour les permis de construire et déclaration préalable



le mardi 23 novembre 2021

Merci de prendre un rdv à la mairie.

(Date limite de prise de rdv : lundi 15 novembre 2021)

Contact: mairie.stlaurentdubois@orange.fr / 05 56 71 40 61

COMMUNICATION DES FLASH INFOS

Afin d'améliorer la communication entre vous et la mairie, nous avons mis en place l'envoi des informations générales (FLASH INFO) par e.mail. Ceci permet non seulement une démarche plus écologique mais aussi de vous envoyer les informations en temps réel.

Cependant, la mairie ne souhaite exclure personne de ces informations, ni vous faire passer les mêmes informations en double (mail et papier).

Si vous souhaitez recevoir les informations toujours en format papier nous vous remercions de remplir le bulletin ci-dessous et le mettre dans la boîte aux lettres de la mairie (à côté du sapin).

Si vous ne recevez pas aujourd'hui les informations par mail et vous souhaitez les recevoir, merci de nous envoyer un mail à l'adresse : mairie.stlaurentdubois@orange.fr

Nom:

Adresse:

Je souhaite recevoir les informations générales de la mairie en format papier.

Les bulletins municipaux (une ou deux fois par an) seront distribués toujours en format papier et aussi par mail.

Mairie de St Laurent du Bois - Tel : 05 56 76 40 61

E.mail: mairie.stlaurentdubois@orange.fr

www.stlaurentdubois.fr